

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP NANTES NORD
SAID CARQUEFOU-BLAIN
2 RUE DU GENERAL MARGUERITTE
44092 NANTES CEDEX 1

2547-015563-0049-00



Vos références

Numéro fiscal :

Déclarant 1 (C) : 06 58 052 246 243

Déclarant 2 (C) : 09 52 889 326 032

Référence de l'avis : 21 44 A204351 17

Adresse d'imposition au 01/01/2021 :

1 LA COUAIS

44130 FAY DE BRETAGNE

Numéro FIP : 440 46 36 0285366789 3

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 10/07/2021

Date de mise en recouvrement : 31/07/2021

Identifiant service : 44015

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr)

 **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr), rubrique « Contact »)

SIP NANTES NORD
SAID CARQUEFOU-BLAIN
2 RUE DU GENERAL MARGUERITTE
CS 89223
44092 NANTES CEDEX 1

DANET PASCAL
OU DANET MARIE-ANNICK ODILE M.
1 LA COUAIS
44130 FAY DE BRETAGNE

Somme qui vous est remboursée

153,00 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2020.

**Vous serez remboursé par virement le 20/07/2021
sur le compte bancaire suivant :**

FR76 1027 8360 590X XXXX XXX0 442

Identifiant de la banque : CMCFIR2AXXX

Émetteur du virement :
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenu fiscal de référence : 41 329
Nombre de parts : 4,00

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2021, de vos revenus 2020. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2020.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr).

Avis d'impôt établi en 2021

N° fiscal : 06 58 052 246 243

Impôt sur les revenus de 2020

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : DANET

Déclarant 2 - Nom de naissance : NORMAND

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M		2		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
1				4,00
Détail des revenus				
Salaires.....		Déclar. 1 2 452	Déclar. 2	Enfant(1) 0
Déduction minimale		- 442		
Pensions, retraites, rentes		8 802	10 418	
Abattement spécial de 10%		- 880	- 1 042	
Salaires, pensions, rentes nets		9 932	9 376	0
Revenus agricoles déclarés.....			22 020	19 308
Rev. agri. hors quotient imposables (5)			22 020	
Revenus agricoles imposables du foyer, hors quotient				22 020
Revenu brut global.....				41 328
CSG déductible				0
Revenu imposable				41 328
Revenus au taux forfaitaire		Taux	12,8%	Montant
Impôt sur les revenus soumis au barème (14)				109
Décote				109
REDUCTIONS D'IMPOT (15)				
Forfait scolarité : Nombre d'enfants		Montant déclaré 3	Montant retenu 3	Montant réduction
Montant de la réduction d'impôt.....				0
Total des réductions d'impôt (20)				0
Impôt total avant crédits d'impôt				0
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS				
Crédit d'impôt congés des agriculteurs		Montant déclaré 153	Montant retenu 153	
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net				153
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2020 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2020 dû (53):				153
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE				153
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE				

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2023 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence (25)

41 329

Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible (19)

1

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2021, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2022 est de :

	Déclar. 1	Déclar. 2
Plafond total de 2019	15 810	15 810
Plafond non utilisé pour les revenus de 2018	3 923	3 923
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019	+ 3 973	+ 3 973
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020	+ 4 052	+ 4 052
Plafond calculé sur les revenus de 2020	+ 4 114	+ 4 114
Plafond pour les cotisations versées en 2021	= 16 062	= 16 062

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2021

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401

